

Animer en équipe

Faire révision de vie à partir d'un évènement

Lorsqu'un évènement ou une décision à prendre nous bouscule, nous pouvons ressentir le besoin de partager avec d'autres. L'ACI nous invite à « faire révision de vie hors enquête ». C'est alors le membre ou le couple concerné qui relit sa vie. L'écoute, l'accueil et aussi les interrogations et les relances de l'équipe l'aident à comprendre ce qui le préoccupe.

Regardons

Prenons le temps de regarder notre vie. Il est souhaitable que la personne qui veut faire révision de vie prépare son récit. Raconter permet de donner du sens, de rechercher de la cohérence dans les évènements vécus.

En réunion :

- **Je fais le récit du fait qui est important pour moi** : Je raconte ce qui m'arrive, ce que j'ai vu, entendu. Quelles sont les personnes impliquées dans cet évènement ?
- **En équipe, nous essayons de comprendre, d'éclairer celui qui parle de sa vie**. Que disent les autres personnes impliquées ? Et les personnes autour ? Nous, membres de l'équipe, qu'en disons-nous ?

Discernons

- **Entrons dans une démarche de confiance** qui nous conduit à guetter l'action de l'Esprit ici et maintenant. Qu'est ce qui nous surprend, nous inquiète, nous réjouit, nous dynamise ?
- **Discernons dans nos réactions** ce qui vient de notre éducation, de nos valeurs, de notre milieu. Qu'est-ce que cela révèle de nos mentalités collectives ?
- **Trouvons-nous dans l'Écriture** une expérience semblable à ce que nous vivons ? Cela nous permet-il de découvrir des signes de la présence de Dieu dans nos vies ?

Transformons

Le Royaume de Dieu se construit « ici et maintenant ». Les transformations auxquelles nous sommes appelés nous mettent en mouvement personnellement et collectivement.

En quoi notre regard a changé ?

- Qu'avons-nous découvert dans la rencontre et la confrontation de personnes différentes ?
- Qu'est-ce que cela change dans notre comportement ?
- Quelles places laissons-nous aux autres ?
- Qui pouvons-nous rejoindre pour agir ? (personnes, associations, réseaux...)
- Quelles décisions prendre personnellement ? collectivement ?

Fiche pratique parue dans Le Courrier n°172